

Communiqué

**Question Laurent Wauquiez – Université Jean Monnet**

"**M. Régis Juanico.** Ma question porte sur les dotations et les moyens des universités, qui sont passées à l'autonomie. Avec le recul, on s'aperçoit que le coût a été assez mal apprécié en ce qui concerne les transferts de compétences et de charges, pas totalement compensés. Je suis d'accord avec le ministre pour dire que les moyens financiers des universités passées à l'autonomie ont fortement augmenté pour les années 2008, 2009 et 2010 – plus de 25 % en moyenne.

En revanche, pour 2011 et 2012, l'augmentation marque un coup d'arrêt. De nombreux établissements, petits et moyens, sont aujourd'hui en difficulté et sont obligés de puiser dans leurs fonds de réserve pour boucler l'année ou d'annoncer un certain nombre de gels de recrutement. Les dotations annoncées pour 2012 – 43 millions supplémentaires – seront en stagnation, voire en baisse, si l'on prend en compte le niveau d'inflation et un certain nombre de charges, comme les charges d'énergie, qui ne sont pas couvertes.

Le ministre a apporté une première réponse sur le glissement vieillissement technicité, le GVT, de 15 millions d'euros. L'estimation conjointe du ministère et de la conférence des présidents d'université – CPU – était de 20 millions d'euros. La réponse est venue tardivement et a été obtenue à l'arraché.

Que se passera-t-il en termes de pérennisation du GVT pour 2012 ? Que se passera-t-il pour les prestations sociales des personnels ?

Enfin, nous avons longuement évoqué la concentration des moyens financiers et les initiatives d'excellence sur quelques sites universitaires. Quels types de soutien financier de l'État peuvent attendre des universités de taille moyenne, pluridisciplinaires, qui sont ancrées dans leur territoire pour des projets raisonnables de quelques millions d'euros ? C'est le cas, par exemple, à Saint-Étienne d'un projet de transfert de la faculté des sciences entre la Métare et le site de campus scientifique et technologique de la Manufacture Plaine Achille, projet structurant pour cette université. Ce projet modeste pourra-t-il bénéficier, à côté des aides financières des collectivités locales, d'une aide de l'État ?

**M. Laurent Wauquiez,** ministre. J'ai déjà eu l'occasion de parler des moyens consacrés à l'autonomie. L'autonomie s'est traduite par une augmentation des moyens. Dans votre intervention, il y a une petite ambiguïté entre l'augmentation des moyens de fonctionnement et l'augmentation des moyens d'investissement.

L'augmentation des moyens de fonctionnement s'est développée dans la durée. Pour l'université de Saint-Étienne, elle représente 28 % des moyens. Récemment, dans le cadre du GVT, nous avons pris en charge les impacts en termes de masse salariale dus à des décisions extérieures aux universités, prises par le Gouvernement. Cela nous a permis d'arriver à la somme de 15 millions d'euros qui ne fait l'objet d'aucune contestation au niveau de la conférence des présidents d'université, qui a même publié un communiqué en ce sens.

Enfin, concernant le projet d'investissement que vous avez évoqué, puisque j'ai rencontré, il y a déjà dix jours, le président de l'université de Saint-Étienne, qui m'a exposé son projet. Nous l'examinerons rapidement pour voir comment le faire avancer."